

PETIT JOURNAL DE LA COMMUNE DE JANAILLAT

DECEMBRE 2025



 Joyeuses Fêtes

LETTRE D'INFORMATION COMMUNE DE JANAILLAT

Comme vous le savez tous les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.
Dans ce contexte une période de réserve s'impose.

En conséquence, la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu, même si la loi ne l'interdit pas.

De même le petit journal semestriel est réduit à la simple énumération des travaux et manifestations ayant eu lieu.

Le conseil municipal et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour la nouvelle année.



CONCERT A L'EGLISE

Un concert à l'église a eu lieu le 29 juin 2025, organisé par le comité des fêtes. La chorale « les voix du Thaurion » de Bourganeuf a pu faire profiter de son registre auprès d'une soixantaine de personnes.

Pour clôturer la soirée, le comité des fêtes a offert le verre de l'amitié à la salle Yves Faury.



VEHICULE DE LA COMMUNE

Après vingt années de bons et loyaux services bien remplis, le fourgon Trafic de la commune a été changé par un berlingot Citroën.



ROUTES COMMUNALES

Comme chaque année, l'entreprise Evolis 23 a procédé à la réfection des routes communales les plus endommagées.

Cette année le conseil municipal a choisi de restaurer les routes du stade, du Monteil, des Tuileries et de la Potence.



VIDE GRENIER

Le comité des fêtes a organisé un vide grenier le 07 septembre 2025 sous un beau soleil. Une vingtaine d'exposants a répondu présent à cette journée pour plus de 100 mètres d'expositions d'objets en tout genre.



REPRISE DE LA GYM



La reprise de l'activité de l'association de gym s'est faite le 11 septembre 2025, à l'issue de la première séance l'assemblée générale a été orchestrée par la présidente de l'association Mireille MALIFAUD. Une vingtaine de licenciés ont répondu présent.



OCTOBRE ROSE



L'association de gym a une fois de plus soutenue la cause d'octobre rose, le cancer du sein. Un marché de créateurs, d'artisans et de producteurs s'est tenu le samedi 25 octobre 2025 à la salle Yves Faury. Le succès a été au rendez-vous.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie du 11 novembre a eu lieu à 11 heures au monument, place du 11 juin 1944, un vin d'honneur a été offert par l'association des Anciens Combattants, pour clôturer la matinée.





REPAS D'AUTOMNE



Une soixantaine de personnes ont pris le navire le samedi 15 novembre 2025. L'équipe de Janaillat en fête a organisé une soirée sur le thème « Bord de mer », un repas essentiellement à base de poisson a été préparé par leur soins et un karaoké a animé la soirée.



CHASSE

Le vendredi 21 novembre 2025, l'association de chasse a organisé une formation sur la sécurité à la chasse, une personne de la fédération de chasse de Creuse a pu animer cette formation



GEND'ELUS



Les 25 et 26 novembre 2025, un détachement de deux colonels de gendarmerie de la Nouvelle Aquitaine, basés à Bordeaux étaient de passage dans le Limousin.

Ils ont tout d'abord rendu visite aux groupements de gendarmerie de la Corrèze et de la Creuse. Plusieurs échanges ont permis d'aborder plusieurs enjeux essentiels : infrastructures, cybersécurité et relations avec les élus.

Puis sont venus à Janaillat rencontrer le maire, Raymond DUBREUIL, qui a souligné les contraintes auxquelles font face les petites communes rurales ainsi que la bonne image qu'elles ont de l'action de la gendarmerie.

Des conseils ont été donnés en cybersécurité sur les mises à jour, les sauvegardes et les mots de passe.

La mairie, qui assure également le service postal, reste un acteur central de la vie locale.

DEPART RETRAITE SERGIO

Sergio MONTEIRO a été mis à l'honneur lors de son départ en retraite le vendredi 28 novembre 2025.

Monsieur le maire a élaboré un discours sur le parcours de sa carrière et un vin d'honneur a été servi



CANALISATION LA COMBE -LAFAYE

L'entreprise MIGLIORI a réalisé la réfection de la canalisation de La combe -Lafaye.



EGLISE

Un reliquat du mécénat concernant les travaux du toit et du clocher de l'église étant disponible, des aménagements ont été faits.

Les marches de l'église ont été refaites par l'entreprise MERAUD, la nouvelle rampe de celles-ci a été réalisée par l'entreprise CALOMINE, elle est en cours de réalisation.

Des bancs ont été achetés pour remplacer certaines assises qui étaient vétustes, ceux-ci ont été fabriqués par l'entreprise COUFFY.



LES BONS REFLEXES CONCERNANT LE TRI

J'adopte les Triflexes !

Les usagers d'Evolis 23 sont déjà bien familiers avec le tri des déchets. Cependant, des erreurs subsistent malgré tout. Certains déchets, qui ne devraient pas y être, sont retrouvés dans les bacs de recyclage.

Trier, ça sert à quoi ?

- Le tri des emballages permet d'utiliser leurs matériaux pour fabriquer de nouveaux objets et donc de préserver des ressources naturelles.
- Bien trier permet aussi de réduire le nombre de fois où le bac d'Ordures Ménagères est sorti et ainsi de réduire la part variable de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.
- La revente des matériaux triés et les soutiens de CITEO (éco-organisme en charge des filières de recyclage des emballages), accordés dans le cadre du tri, contribuent à alléger une partie des coûts de gestion des déchets.

Adopter les Triflexes : quelques cas concrets !

Imbriquer mes déchets pour gagner de la place ?

NON. Pour être recyclés, les emballages doivent être séparés !

Je n'empile pas les pots de yaourt, je n'imbrique pas d'autres déchets recyclables dans une boîte de conserve, etc. Sinon, ils seront considérés comme non triés, ne seront pas recyclés et rejoindront les ordures ménagères.



Mettre mes déchets recyclables dans un sac pour gagner du temps en les mettant dans le bac ?

NON. Pour être recyclés, pas de sac, c'est tout en vrac !

Quand mes déchets sont dans un sac, ils sont refusés par les machines du centre de tri et ne sont donc pas recyclés.



Laver mes emballages avant de les mettre dans le bac de recyclage ?

Les laver : NON ; les vider : OUI !

Avant de jeter ma boîte de ravioli, je la vide de sa sauce, mais pas besoin de la rincer.



Jeter mes couverts en bois dans le bac de recyclable ?

NON, Le bois c'est compostable, pas recyclable !

Je peux casser mes couverts ou touillettes en bois en petits morceaux, pour les mettre dans le compost. Cependant, les boîtes de fromage, à cause de leurs agrafes et des étiquettes, vont dans les ordures ménagères.



Mettre mon sèche-cheveux en panne dans le bac de recyclage pour qu'il soit recyclé ?

NON. Pour être recyclé, les objets électroniques et électriques, c'est en déchèterie !

Ces déchets nécessitent un traitement spécifique, c'est pourquoi ils ne vont pas dans le bac de recyclage. De plus, leurs batteries ou piles sont un danger potentiel au centre de tri (explosions, départs de feux...).



Jeter mes bocaux en verre dans le bac de recyclage vu que ce sont des emballages ?

NON. Pour être recyclé, le verre c'est dans les colonnes !

Le verre a sa propre filière de recyclage. Donc, même si les bocaux en verre sont des emballages, ils ne vont pas dans le bac de recyclage mais dans les colonnes à verre.



ELECTIONS MUNICIPALES



Les élections municipales 2026 auront lieu le 15 et 22 mars 2026.

Un nouveau mode de scrutin est mis en place. La parité homme-femme entre en vigueur, il n'y a plus de panachage, tout nom rayé entraîne la nullité du bulletin.

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale, il est possible de le faire jusqu'au 6 février 2026 et en ligne jusqu'au 04 février 2026 minuit.

NOEL A JANAILLAT



Le père Noël était de passage sur notre commune le dimanche 14 décembre 2025, il a pu récompenser les enfants de Janaillat avec de jolis cadeaux. Après son départ et pour clôturer l'après-midi un goûter a été servi.

Une vingtaine d'enfants étaient présents et sont repartis enchantés de leur après-midi.



L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Janaillat se tiendra le :

SAMEDI 24 JANVIER 2026 à 15h00 à la salle de réunion de l'espace Yves Faury.

L'Assemblée Générale est ouverte à tous les habitants de la commune.

Ce sera l'occasion de revenir sur les activités de 2025 lors de la présentation du rapport moral et d'évoquer les projets pour 2026.

Les comptes seront développés lors du rapport financier et devront être validés par l'Assemblée. Le tiers sortant du bureau sera renouvelé et toute personne désireuse d'intégrer l'association soit dans le bureau soit comme bénévole sera la bienvenue.

L'Assemblée Générale sera suivie d'une Assemblée extraordinaire afin de modifier les statuts pour optimiser le fonctionnement de l'association.

A l'issue de la réunion, vous serez invités à partager la galette des rois.



COLIS DE NOËL

Les colis de Noël pour les personnes âgées ont été préparés par l'entreprise DSLIM, basée à Limoges. Quant aux personnes qui sont dans les maisons de retraites, l'entreprise Grain de Beauté de Pontarion a confectionné de beaux colis.



ETAT CIVIL

Mariage



Madame CARROZA Marianna et monsieur RABIER Pierre se sont mariés civilement le 13 septembre 2025.



Le maire et le conseil municipal félicitent les mariés.

Décès



*REYNAUD Gaston inhumé à Janaillat le 24 octobre 2025

*DEGUIL Jeannine, Maria, épouse LE FRIEC crématisée à Ajain le 04 novembre 2025, inhumée à Janaillat

*FAYE Raymonde, épouse CHARASSE inhumée à Janaillat le 20 novembre 2025

Le maire et le conseil municipal adressent leurs condoléances à la famille des défunts.

